

GUIDE PRATIQUE DES SEJOURS

LIEU : Centre de vacances A.S.P. – Le Pont du Moudang – 65170 ARAGNOUET



Idéalement situé, au cœur de la Vallée d'Aure, dans un paysage de haute montagne, à 10 km de la frontière espagnole, le centre est entouré de nombreuses richesses (Vallée du Rioumajou, réserve du Néouvielle, lacs d'Aubert, d'Aumar, de l'Oule, de Cap de Long, Parc National des Pyrénées, granges du Moudang...). L'hébergement se fera dans des chambres de 3 à 5 lits avec sanitaires sur le palier.



LES DOCUMENTS A FOURNIR :

- La fiche d'inscription (sauf si elle a été remplie en ligne sur notre site Internet)
- La fiche sanitaire complétée et signée + la photocopie du carnet de vaccination
- Les ordonnances médicales en cas de traitement en cours
- Le trousseau complété placé dans la valise ou le sac de l'enfant
- Une autorisation nominative des parents si ce n'est pas eux qui viennent rechercher leur enfant
- Le document relatif au droit à l'image

ARRIVEE ET DEPART :

Nous n'organisons pas de voyage collectif pour nos séjours courts, et les parents doivent amener les enfants sur place. C'est aussi l'occasion de découvrir l'endroit où votre enfant passera ses vacances !

L'arrivée se fait le mercredi à partir de 10h00, et le départ se fait le dimanche avant 17h00.



CONTACTS DURANT LE SEJOUR :

Les téléphones portables sont tolérés mais uniquement durant les temps libres : ils doivent donc être éteints la nuit et pendant les activités, ateliers, jeux, repas, veillées.

Pour avoir des nouvelles des vacances de votre enfant, vous pourrez plutôt consulter le blog du séjour sur le site : www.ondonedesnouvelles.com. Le directeur vous enverra un peu avant le début du séjour le code d'accès du séjour de votre enfant.

Pour nous contacter ou pour envoyer un message à votre enfant, vous pouvez envoyer un mail à : sejours@asso-contraste.org.

Le directeur du séjour relèvera quotidiennement les messages reçus, et il imprimera les messages destinés aux enfants pour les leur remettre personnellement. Les enfants pourront également vous répondre à partir de cette adresse mail.

En cas d'urgence, vous pourrez contacter :

le directeur du séjour :	M. Daniel ROCHER :	06 83 23 76 23
ou le responsable administratif :	M. François BADOCHÉ :	06 01 84 17 42

OBJETS DE VALEUR ET ARGENT DE POCHE :

Il est demandé aux enfants de ne pas emporter d'objets de valeur. Sinon, ils peuvent aussi les confier aux animateurs pendant le séjour (ils sont alors sous notre garde et assurés par l'association). L'animateur rendra les objets à l'enfant à sa demande (si cela n'est pas de nature à perturber l'activité). Lorsque l'enfant dispose de ses objets, ils sont alors sous son entière responsabilité et l'association ne pourrait être tenue pour responsable en cas de perte, vol ou dégradation.

Le séjour se déroule au centre A.S.P. à l'écart du centre du village d'Aragnouet, et aucune somme d'argent de poche n'est réellement nécessaire. Toutefois, si vous voulez lui confier un peu d'argent pour s'acheter une glace ou une carte postale par exemple, nous ne serons pas responsables de l'argent qui ne nous aura pas été confié.

TRAITEMENTS MEDICAUX :

Si votre enfant suit un traitement particulier, nous vous demandons de le noter sur la fiche sanitaire et de joindre obligatoirement l'ordonnance ou une photocopie de celle-ci.

Sur chaque séjour, un assistant sanitaire (titulaire au minimum de l'AFPS ou du PSC1) est présent et est responsable du suivi médical des enfants : il intervient en cas de petit "bobo", contacte le médecin au moindre doute, accompagne l'enfant aux urgences de l'hôpital le plus proche (Lannemezan) en cas de nécessité, et informe régulièrement les parents d'un enfant malade ou hospitalisé.

Nous avancerons les frais médicaux éventuels mais nous vous demanderons le remboursement dès réception de la facture. A réception du règlement, nous vous enverrons les originaux des feuilles de soin pour que vous puissiez les faire parvenir à votre CPAM et Mutuelle. En cas d'accident, notre assurance intervient comme mutuelle complémentaire à la vôtre pour couvrir 100% des dépenses engagées.

FICHE SANITAIRE DE LIAISON :

Cette fiche est à nous retourner dûment complétée et signée. Elle a été conçue pour recueillir les renseignements médicaux qui pourront être utiles pendant le séjour de l'enfant et évite de vous démunir de son carnet de santé.

Cette fiche vous sera rendue à la fin du séjour avec les observations sanitaires éventuelles.

Merci de lire attentivement les informations suivantes, afin de remplir au mieux cette fiche sanitaire et d'y apporter des modifications si nécessaires avant le séjour.

- VACCINATIONS

Quel que soit le séjour, les vaccins de votre enfant devront être à jour (sont obligatoires les vaccins suivants : DT Polio et B.C.G. ; sont recommandés les vaccins R.O.R et hépatite B).

Merci de nous fournir une **PHOTOCOPIE DU CARNET DE VACCINATION** : document obligatoire que nous devons posséder. Si vous avez perdu le carnet de vaccination ou s'il n'est pas rempli, il nous faudra alors une attestation d'un médecin certifiant que l'enfant est à jour de ses vaccins obligatoires.

Merci de nous fournir une **PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE (CARTE VITALE)**.

- RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Nous vous demandons de détailler précisément les éventuelles formes d'allergies de votre enfant ainsi que le traitement à suivre.

Si son **REGIME ALIMENTAIRE** est particulier, il est nécessaire de nous l'indiquer par téléphone, courrier ou mail au moins 15 jours avant le début du séjour pour que nous puissions en tenir compte lors des commandes auprès de nos fournisseurs.

- RECOMMANDATIONS DES PARENTS

Si votre enfant suit un **TRAITEMENT PARTICULIER**, veuillez le noter et **JOINDRE OBLIGATOIREMENT L'ORDONNANCE OU UNE PHOTOCOPIE** : aucun médicament (Ventoline par exemple) ne peut être administré sans ce document. Même pour des médicaments courants, si votre enfant a l'habitude d'en prendre (ex : Doliprane, Smecta, Tussidane, Advil...), il nous faudra une ordonnance médicale.

SPECIFICITES COVID-19 :

Nous appliquerons les consignes édictées par le Ministère, celles-ci pouvant évoluer d'un mois à l'autre.

Il est recommandé que les enfants effectuent un test RT-PCR moins de 72h avant le départ, ou un test antigénique moins de 24h avant le départ, confirmant l'absence d'infection.

Tout enfant présentant une température égale ou supérieur à 38°C lors de son arrivée sera refusé.

ACTIVITES SPECIFIQUES ET TROUSSEAU :

Lors de ce séjour, l'astronomie sera l'une des activités proposées. Dans ce cadre-là, une nuit en bivouac sera organisée au lac d'Aubert pour profiter d'un ciel loin de toute pollution lumineuse et avec un horizon dégagé. C'est pourquoi il est demandé à ce que chaque enfant vienne avec un duvet, une gourde, et un petit sac à dos.

Nous proposerons également des randonnées en montagne et il est indispensable que les enfants disposent d'une paire de chaussures fermées avec une bonne semelle (type chaussures de sport). Des chaussures de randonnée ne sont pas obligatoires car les chemins sont faciles d'accès.

Par ailleurs, la découverte de l'environnement passera aussi par la découverte de la rivière, car la Neste d'Aure traverse le parc du centre de vacances, et ce serait donc utile que chaque enfant vienne avec une paire de chaussures pouvant aller dans l'eau (une vieille paire de chaussures par exemple, ou en plastique, mais pas des tongs qui ne tiennent pas aux pieds et qui partiraient dans le courant).